

*« Le Conseil communal de Veytaux souhaite que la Municipalité respecte les informations données collectivement par les communes de Veytaux et de Montreux dans sa communication du 21 décembre 2022.*

*Le Conseil communal souhaite que le projet de convention de fusion soit remis pour la séance du Conseil communal du mois de septembre 2023.*

*Le Conseil communal soutient la Municipalité dans ce sens. »*